



SOCIETE POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE  
L'ESTHETIQUE DE LA FRANCE

Monsieur le Préfet du TARN  
Hôtel de la Préfecture  
Place de la Préfecture  
81013 ALBI Cedex 9

Paris, le 1<sup>er</sup> août 2018

OBJET : projets éoliens en Grand Site Occitanie/ Sud de France

Monsieur le Préfet,

Là Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association reconnue d'utilité publique et agréée pour la protection de l'environnement, souhaite vous alerter sur un projet de parc éolien comportant 12 aérogénérateurs de 150 m de hauteur (pales comprises) à proximité du site de Cordes sur Ciel.

Ce projet, porté par l'opérateur EDF énergies nouvelles, n'a pas encore fait l'objet, à notre connaissance, d'un dépôt auprès de vos services.

Nous souhaitons toutefois, d'ores-et-déjà, vous dire combien il nous paraît inopportun. Il nuirait en effet à l'attractivité générale du bassin de Cordes, notamment culturelle, patrimoniale et touristique, en dénaturant le sens profond que revêt ce Grand site d'Occitanie / Sud de France.

C'est là un territoire superbe, au patrimoine et la biodiversité remarquables, qu'il convient de protéger durablement. Je suis convaincu, qu'informé du risque qu'il encourt, vous saurez en assurer la défense.

Ne doutant pas que ces informations retiendront toute votre attention, et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Julien LACAZE  
  
Vice-Président de la SPPEF - Sites & Monuments

Copies :

- Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France du Tarn, M. Patrick Gironnet
- Délégué régional de la SPPEF, M. Bruno Ladsous